

Universités : repenser la santé étudiante de manière « globale et transversale » (CPU et ADSSU)

Paris - Publié le jeudi 29 octobre 2020 à 11 h 45 - Entretien n° 197571

« Nous devons encourager toutes les universités à s'orienter vers une structuration active des services de santé avec des médecins et des psychologues, pluridisciplinaires, pas pour couvrir tous les cas, mais au moins être pertinents et pouvoir échanger sur les difficultés des étudiants », déclare [Philippe Vendrix](#), président de l'Université de Tours et président de la commission vie étudiante et vie de campus, à News Tank, le 23/10/2020.

Avec [Laurent Gerbaud](#), directeur du service de santé de l'Université Clermont Auvergne et président de l'ADSSU, et [Émilie Arnault](#), directrice du SSU de Tours, ils reviennent sur la situation des services de santé universitaires, leur développement et leur organisation face à la crise de la Covid-19.

« Il faut repenser la question de la santé dans une dimension plus globale et transversale », estime Laurent Gerbaud. « À chaque fois que nous réfléchissons à la façon d'étudier ou aux éléments de vie étudiante, nous devons réfléchir à l'impact sur la santé des acteurs universitaires. Au fond, il faut que nous regardions le parcours de l'étudiant au sein de l'université comme un parcours de santé. »

Selon Émilie Arnault, il faut aussi « se battre pour que la santé à l'université ne soit pas l'apanage uniquement du SSU, qui peut aussi être un écueil fréquent ».

Pour « impulser une politique de santé universitaire au sens d'une politique publique, partagée et portée par nos directions, au sein desquelles chacun prendra sa place », il faut que « les SSU soient là comme le squelette des politiques de santé et comme des conseillers techniques, mais nous devons les mettre en place tous ensemble ».

Et Philippe Vendrix d'ajouter : « Nous avons besoin d'une manifestation par l'autorité qu'est la ministre de ce désir d'évolution, au-delà de la CVEC, au sein des budgets de base des universités. On doit faire comprendre que la santé des étudiants est la clé de voute du système universitaire préalable à la réussite de tous les étudiants. »

Des services de santé universitaires mobilisés en cette rentrée particulière

Durant cette rentrée et l'année universitaire 2020-2021, marquée par l'épidémie de Covid-19, les services de santé universitaires réalisent des actions de traçage des cas contacts. Toutefois, des actions de dépistage ne sont plus évoquées, car « les laboratoires sont saturés », indique Laurent Gerbaud, directeur du SSU de l'Université Clermont Auvergne et président de l'ADSSU.

« Les services sont également sollicités sur l'information des étudiants, d'autant plus que la plupart jouent un rôle important dans l'identification des cas contacts au sein des universités. »

Émilie Arnault, directrice du SSU de l'Université de Tours, précise : « Sur la question de la prévention et de la communication, nous sommes fortement mobilisés pour aller au-devant des étudiants, pour leur expliquer comment appliquer les gestes barrières, durant les moments de convivialité notamment. »

« Nous faisons aussi de la pédagogie sur le dépistage, sur les moments opportuns pour le faire, etc. En outre, nous mobilisons et créons des ressources sur le virus et la gestion sanitaire, toujours dans un but pédagogique et pour une réponse adaptée aux situations de nos étudiants. »

Ces actions posent, selon Laurent Gerbaud, la question des moyens, car « tous les services sont déjà au maximum de leur activité et ne peuvent donc mobiliser des moyens supplémentaires. C'est donc toujours la charge de travail qui compense la faiblesse des moyens, avec une mobilisation les soirs et les week-ends. Tout en rappelant que le niveau de mobilisation dépend déjà des moyens dont disposent les SSU ».

« Nous avons le sentiment localement que ça déborde de partout » (L. Gerbaud)

« Depuis la rentrée, nous avons le sentiment localement que ça déborde de partout. Il n'y a pas une activité qui s'est substituée à une autre. Les mois de mai et juin ont subi également un phénomène de rattrapage des consultations », déclare Laurent Gerbaud.

À Tours, « tout a repris plein pot comme en période normale, la rentrée étant toujours une période chargée en raison de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap qu'on ne peut pas différer et les demandes en lien avec le mal-être, qui sont de plus en plus nombreuses à partir d'octobre », indique la directrice du SSU.

« À cela s'ajoutent les demandes en lien avec la Covid, pour les étudiants suspects, les organisations de parcours adaptés, qui forment une complexité de tous les instants. On essaie de notre côté de tout faire tenir. »

Une hétérogénéité des services de santé universitaires

Philippe Vendrix, président de l'Université de Tours et de la commission vie étudiante et de campus de la CPU, constate que *« toutes les universités ne sont pas égales face à leur service de santé universitaire, elles ne disposent pas de SSU de la même ampleur. Tout le monde n'a pas un idéal de pluridisciplinarité au sein de son service, il faut tenir compte de la diversité des SSU, qui tient à la localisation de l'université, à ses antennes, si elle dispose d'une faculté de médecine, etc. »*.

« La capacité financière est aussi en jeu, car il y a un besoin de moyens pour faire vivre dignement un SSU et répondre aux souhaits qu'on en fait. » La volonté politique de la présidence de l'université et les relations entre le SSU et celle-ci sont également importantes, selon lui.

Laurent Gerbaud ajoute que *« les inégalités sur le terrain sont également dues aux inégalités de traitement des ARS, dont certaines sont proactives quand d'autres pas du tout. Il y a, en temps normal, une réelle difficulté à inscrire l'université dans un paysage standard de santé »*.

L'impact psychologique de la crise et la réponse des SSU

« La santé psychique des jeunes et des étudiants est une priorité dans de nombreux pays, et ce bien avant l'épidémie. En France, c'est également un véritable enjeu pour les universités, cela l'était avant l'épidémie et le sera après », déclare Philippe Vendrix, indiquant qu'il y a « du travail ».

Ainsi, « l'ensemble des SSU développe très fortement le soutien psychologique et l'accompagnement psychique des étudiants depuis plusieurs années », dit Émilie Arnault.

« Nous n'avons pas attendu le confinement pour proposer du soutien psychologique aux étudiants, mais il est vrai qu'aujourd'hui, dans cette période, les étudiants sont naturellement plus isolés, notamment certains malades qui ne peuvent aller en cours. »

« Nous sommes donc encore plus attentifs à leur santé psychique et aux effets négatifs du confinement et de la crise sanitaire. Il est également très compliqué en cette rentrée de prendre des décisions de fermeture d'établissement, car il faut trouver un équilibre entre le risque lié à la Covid-19 et celui du lien social à conserver. »

Des freins au développement des consultations

Toutefois le fonctionnement et le régime des SSU peuvent être des freins au développement des consultations psychologiques.

Si « à une ou deux exceptions près, tous les services ont des consultations en psychologie », Laurent Gerbaud indique que, « même lorsqu'il s'agit de centre de santé, ces consultations ne sont pas prises en charge par la CPAM et sont payées par l'étudiant. Par ailleurs, nous étions, déjà avant la crise, dans une situation où ces consultations étaient débordées ».

Deux éléments rendent complexe leur activité en psychologie, selon lui :

- « Nous assistons à une précarisation importante d'une partie des étudiants, qui se révèle à leur ar-

rivée à l'université et au moment de leur sortie d'études. Lors du confinement, avec le travail de recensement des lignes d'écoute par Nightline Paris, de nombreux SSU ont mis en place de la téléconsultation de psychologue. L'adaptation s'est donc faite, mais le problème en France est que les consultations en psychologie sont saturées partout.

- L'autre phénomène à gérer est que des étudiants avec des pathologies psychologiques chroniques sont confrontés à des services saturés et s'appuient en conséquence sur les SSU pour assurer une continuité de prise en charge. »

« En revanche, le point positif dans la société française depuis plusieurs années est que l'idée d'aller voir un psychologue est devenue normale dans les esprits des étudiants. Cela accroît donc la demande et les moyens nécessaires pour y répondre. »

Étudiants en situation de handicap : un accompagnement renforcé durant la crise

Philippe Vendrix rappelle que *« les universités accueillent plus de 30 000 étudiants en situation de handicap, ce nombre a été multiplié par cinq depuis 2005 avec un soutien financier de l'État pour cet accompagnement qui n'a quasiment pas évolué depuis 2007 »*.

Une augmentation des effectifs qui *« traduit en réalité le succès des politiques de l'éducation nationale et demande donc un travail supplémentaire »*, précise Laurent Gerbaud, et se combine avec une diversité plus grande de handicaps.

Les universités proposent *« un accompagnement pédagogique, du tutorat, un accompagnement médical avec les SSU »*, selon le président de l'Université de Tours. *« Mais nous constaterons les limites atteintes par les établissements dans le suivi des étudiants sans moyens supplémentaires »*. Laurent Gerbaud indique qu'*« il existe une très forte coordination entre les services handicap et les SSU, notamment durant le confinement »*.

En outre, Émilie Arnault ajoute qu'en situation de crise sanitaire, il faut *« prendre en compte la fragilité des étudiants en situation de handicap face à la Covid-19 et les mesures supplémentaires qu'on doit pouvoir demander aux différents types de formation »*.

Nous sommes en dialogue constant avec les étudiants et les composantes pour trouver des solutions et surtout maintenir du lien social. Notre objectif est aussi de permettre à ces étudiants de maintenir leur présence sur site et de construire l'inclusion même en période de Covid-19. »

Un développement des services de santé souhaité par les universités, mais coûteux

Le développement des services de santé universitaires est lié à la situation financière des universités qui les portent. Or, elles n'ont *« pas encore dressé le bilan financier de l'année 2020. Mais la visibilité sur les projets nouveaux est tellement réduite que nous ne sommes pas encore dans une phase d'échange avec les collègues sur le développement des services »*, indique Philippe Vendrix.

« Ceux qui ne disposent pas de SSU performant souhaiteraient pouvoir en développer. Ils cherchent à susciter un nouvel intérêt pour ce sujet. Depuis longtemps, on voit que la courbe des universités disposant d'un SSU sous la forme d'un centre de santé est croissante, cet intérêt a été accentué par la crise, mais la mise en œuvre reste compliquée. Il faut une énergie incroyable et une quantité immense de travail pour monter un centre de santé. »

Selon lui, il faut penser plus loin que l'épisode épidémique actuel. « Les universités doivent accompagner les étudiants sur le volet psychologique et psychique, nous devons accueillir les étudiants étrangers, proposer des consultations gynécologiques, généralistes, etc. Mais cela représente énormément de missions et une planification très lourde et détaillée qui ne s'improvise pas. »

« La mise en place des centres de santé nécessite par ailleurs un investissement politique important. Ils ne représentent jamais que 44 % des SSU, c'est mieux qu'il y a dix ans où ils étaient 20 %, mais ce n'est pas assez », indique Laurent Gerbaud.

Pour le directeur du SSU de l'Université Clermont Auvergne, « la question est ainsi celle du rattrapage d'une politique qui de 1955 à il y a une dizaine d'années n'était même pas une vraie politique, ce qui explique l'hétérogénéité des SSU. Comment dépasser un système qui implique que le développement d'un SSU dépende de la personnalité de son directeur ? La crise a révélé l'immense besoin en santé, et la tension généralisée du système ».

Un plan pluriannuel et une vision transversale

« À titre personnel, je pense qu'il faut un plan pluriannuel. Il y a bien la CVEEC qui constitue un apport financier important, mais cela ne résout pas les problèmes d'emploi de médecins et de locaux », déclare-t-il.

Un souhait pour lequel il est rejoint par Émilie Arnault, indiquant qu'« il faut qu'on pense les choses de manière transversale et qu'on arrête de réfléchir sans voir le long terme ».

« Avec l'arrivée des Ifsi dans les universités, on constate que, dans les faits, les étudiants en soins infirmiers n'ont pas un accès égal à la santé, car ils sont répartis dans des antennes dans toute la région. Les choses n'ont pas été pensées de manière transversale, et il ne faut pas que nous découvrons les problèmes lorsque les lois sont publiées. »

Selon Laurent Gerbaud, « pour voir plus loin, il faut un plan pour les post-bac » :

« Les universités sont les lieux organisés pour permettre de toucher tous les jeunes, les SSU s'adressent à tout le monde. Nous sommes toujours dans une situation où des élèves de certaines écoles ou en BTS ne sont pas pris en charge par la santé scolaire. »

« Je suis donc partisan pour que le post-bac soit structuré dans le cadre universitaire, qui porterait une mission similaire aux Crous sur le volet de la santé.

On assiste à une recomposition du paysage de l'ESR avec les regroupements et nouveaux établissements, on ne peut pas regarder les choses se faire sans y participer. »

CVEC : vigilance des universités sur l'orientation des fonds

« L'épidémie et la crise sanitaire que nous traversons ont contraint l'orientation de certains fonds vers de l'aide d'urgence aux étudiants en difficulté » et ont conduit à « rogner sur des éléments structurels qui fondaient le principe de la CVEC », indique Philippe Vendrix.

Selon lui, à ce rythme pendant un an, « nous aurons épuisé, voire au-delà, les ressources CVEC, et finalement nous n'aurons pas fait progresser la vie étudiante ».

Il appelle donc à être « attentifs à ne pas déplacer une ressource financière pour aider à résorber cette crise chez les étudiants au détriment d'une vision à long terme que nous partageons tous ».

De son côté, Laurent Gerbaud constate que « la CVEC est bien sûr utile et utilisée, mais elle ne répond pas à tout ».

« Sur les moyens lourds, elle ne peut pas nous aider, tout comme sur les postes de titulaires non plus. Mais le fait que nous ne pouvons pas avoir de médecins titulaires est sans doute à notre avantage sur ce point. »

La question selon lui est « jusqu'à quel point mobilise-t-on l'argent des ARS, car localement elles apportent des financements qui peuvent être conséquents ? Le fonds addiction, géré par la CPAM — avec laquelle une convention est en train d'être signée —, est intéressant, et il y a d'autres recettes mobilisables avec des partenaires. Maintenant, le problème est que nous ne sommes pas complètement dans les radars du système de santé ».

Une accélération des liens avec les Crous, pour les universités et les SSU

« Depuis l'arrivée de Dominique Marchand à la présidence du Cnous, nous entretenons de très bonnes relations entre Cnous et CPU, ce qui se répercute au niveau local également. Nous travaillons bien ensemble, car nous partageons les mêmes ambitions pour les étudiants », indique Philippe Vendrix.

« Puis, la crise sanitaire est apparue, avec un début très brutal et des dialogues parfois mal noués entre des acteurs. Globalement, au-delà des écueils et des cas isolés, cela démontre bien que les missions du Crous restent fondamentales pour qu'une université fonctionne bien. »

La crise a encouragé les acteurs à « redéfinir ensemble les champs de compétence des uns et des autres pour que, lorsque surgit une difficulté, nous sachions comment avancer pour trouver une solution ». Ils « parv[iennent] enfin à dessiner cette carte des compétences pour répondre à la crise ».

Pour les SSU, même constat : « La crise a provoqué une accélération du processus de travail commun déjà en place entre les Crous et les SSU. Nous assistons à une modernisation des rapports entre les acteurs », selon Laurent Gerbaud.

« Chacun se développait de son côté, car nos champs ne s'articulent pas et ne sont pas en commun, mais nous sommes aussi débordés les uns et les autres par la demande sociale. En nous coordonnant, nous pouvons mieux y répondre. »

Par exemple, le portage de repas aux étudiants confinés dans les résidences universitaires qui « s'est organisé assez naturellement dans une large majorité des cas ». Ainsi, « le fait que les SSU soient associés aux cellules de crise des Crous a également joué, car nous avons tous vu comment les uns et les autres travaillaient ».

Association des directeurs des services de santé universitaires

Association des directeurs des services de santé universitaires
25 rue E. Dolet
63000 Clermont-Ferrand - FRANCE



Fiche n° 4484, créée le 10/11/16 à 11:08 - MàJ le 06/04/20 à 10:27

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »